

**Extrait du registre des délibérations du Conseil
Municipal**

Séance du 16 juin 2026

Sous la présidence de M. Philippe BROLY, Maire

Membres en fonction :	19
Membres présents :	18
Membres absents non-excusés	0
Membres absents excusés :	0
Membres absents avec pouvoir :	1

Conseillers présents : Mmes et MM., Philippe BROLY, Yves ROTT, Sandra STRASSER, Edouard CAU, Lucienne ZWINGER, Alain KAPFER, Patricia SCHOTT, Emmanuel RAPIN, Adeline SCHIFF, Raphaël HENNINGER, Julie SCHLEGEL, Julien HAGUENAUER, Elisabeth HIBOU, Enola WIND, Alexandre WAHNERT, Françoise ADLER, Thierry FOHRER et Nathalie TRAPP

Absents ayant donné procuration : M. Patrick KAUFFMANN procuration à Mme Adeline SCHIFF

Absents excusés : Néant

Absents non excusés : Néant

Secrétaire de séance : M. Edouard CAU

**DCM-2026-06-09 : AFFAIRES GENERALES – remplacement d'agrès à l'aire de jeux rue
du Cimetière – demande de subvention**

Un état des lieux de l'aire de jeux située rue du cimetière a été réalisé dans le cadre notamment des vérifications annuelles des équipements sportifs et de loisirs de la commune.

Plusieurs agrès doivent faire l'objet de réparations ou de remplacement.

Un devis nous a été adressé pour la réparation des agrès par la société EPSL. Il se décompose comme suit :

- Réparation de la LOCO	1 629,00 € HT
- Réparation du WAGON RESTAURANT	1 698,00 € HT
- Réparation de la MARCHANDE (sans le remplacement de la façade avant et sans plancher)	489,00 € HT
- Réparation de la MARCHANDE (avec le remplacement de la façade avant et avec plancher)	2 648,00 € HT
- Réparation du jeu sur ressort TREFLE	629,00 € HT
- Mise en conformité du PARCOURS D'EQUILIBRE	116,00 € HT
- Mise en conformité de la PLATEFORME TOBOGGAN	106,00 € HT
- Mise en conformité de la TABLE TRIANGULAIRE	60,00 € HT

Accusé de réception en préfecture
067-216703561-20260616-DCM-2026-06-09-PE
Date de télétransmission : 19/06/2026
Date de réception préfecture : 19/06/2026

Les mises en conformité nécessaires s'élèvent donc à 282,00 € HT.
La réparation du TREFLE s'élèvent à 629,00 € HT.

Un devis complémentaire a été sollicité pour mettre en place un nouveau jeu à la place de la LOCO, du WAGON RESTAURANT et de la MARCHANDE.

Aucune subvention n'est envisageable pour les réparations.

Par contre, la mise en place d'un nouveau jeu peut faire l'objet d'une demande de subvention au titre de la DETR au titre des « Investissements contribuant au développement de l'activité touristique et des loisirs ». Elle peut également faire l'objet d'une demande de subvention auprès de la CeA au titre du « Fonds de solidarité territoriale ».

Au niveau du calendrier :

- Le dépôt des dossiers pour la DETR 2027 n'est pas encore ouvert. Il conviendra donc d'attendre le dépôt du dossier et l'accusé de réception de l'Etat pour passer la commande le cas échéant,
- Les subventions de la CeA sont closes pour la période 2022-2025. Aucune visibilité n'est actuellement possible sur la prochaine période.

Le remplacement de la LOCO et du WAGON RESTAURANT a été chiffré avec la mise en place d'un module GINKO.

Montant du remplacement (y compris découpe du sol existant et rustine – hors démontage du jeu existant)

10 431,20 € HT
12 517,44 € TTC

Le remplacement de la MARCHANDE a été chiffré avec la mise en place d'un module LOGIS BOUTIQUE.

Montant du remplacement (y compris découpe du sol existant et rustine – hors démontage du jeu existant)

5 186,40 € HT
6 223,68 € TTC

Afin de pouvoir solliciter les subventions il y a lieu d'approuver le plan prévisionnel de financement qui se présente comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
Coût des réparations	911,00 €	Contrat de ruralité	4 750,08 €
Coût du remplacement des jeux	15 833,60 €	Charge commune	11 492,12 €
TOTAL DEPENSES	16 242,20 € HT	TOTAL RECETTES	16 242,20 € HT

Le Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité,

- **APPROUVE** le plan prévisionnel de financement.
- **AUTORISE** le Maire à solliciter les subventions.

Lu, approuvé et signé.

Suivent les signatures du Maire et du secrétaire de séance.

POUR EXTRAIT CONFORME

Offendorf, le 16 juin 2026



Edouard CAU
Secrétaire de séance

Philippe BROLY
Maire